



## LOGO1BA - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

**Le bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie [LOGO1BA] vous offre une formation rigoureuse qui vous prépare à aborder la formation scientifique et clinique dispensée en master en logopédie. S'exprimer correctement à l'oral et à l'écrit, dialoguer avec aisance, relever le défi de l'apprentissage des langues sont des compétences essentielles dans notre société dite de communication. Que faire dès lors si on est atteint d'un trouble de la voix, de la parole ou du langage écrit ? Faire appel à un logopède, car son métier consiste à dépister, prévenir et traiter les troubles d'expression et de communication.**

Au terme du premier cycle, vous

-

## LOGO1BA - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

#### 1. Vision du diplômé bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie

Se préparer au mieux pour aborder la formation proposée en master en logopédie afin de «Devenir un logopède universitaire capable de prendre en charge et d'accompagner un patient présentant des difficultés de communication ou de langage», tel est le défi que l'étudiant bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie se prépare à relever. L'objectif de la formation de bachelier en logopédie est donc de former des étudiants capables d'aborder la formation scientifique et clinique dispensée en master en logopédie.

Au terme du programme de Bachelier, le diplômé :

- maîtrise un bagage théorique solide en logopédie, en psychologie, en linguistique et en médecine,
- a développé des clefs de compréhension du comportement humain et des interactions sociales : fondements biologiques, psychologiques et socioculturels,
- a développé une compétence de communication écrite et orale en français,
- est capable de comprendre de manière critique la littérature scientifique en français et en anglais dans son domaine,
- a développé les compétences nécessaires pour analyser la complexité du langage au sens large et ses troubles,
- a développé des compétences méthodologiques et de recherche scientifique, sa capacité d'analyse, de synthèse et à porter un regard critique,
- a développé des capacités relationnelles ainsi qu'une attitude soucieuse de valeurs éthiques,

Durant ce parcours, le bachelier aura fait preuve d'une autonomie croissante. Il aura développé et acquis les fondements psychologiques, médicaux, linguistiques et méthodologiques indispensables pour poursuivre sa formation durant le programme de master, en ayant déjà en perspective la construction de son projet personnel et professionnel. Outre la formation académique reçue par le biais des unités d'enseignement, le bachelier aura identifié un certain nombre de facettes du métier de logopède par un premier contact avec le terrain.

#### 2. Le référentiel de compétences et d'acquis d'apprentissage

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

A. Analyser une situation (individuelle ou collective), y inclus une situation relative au langage, à la communication ou au calcul, en mettant en œuvre théories et approches pertinentes.

**A1.** Maîtriser un socle de connaissances qui permettent de comprendre et d'expliquer :

- a) un individu, un groupe ou une organisation,
- b) le développement normal et pathologique du langage, de la communication et du calcul.

**A2.** Observer, analyser, modéliser, critiquer et interpréter de manière argumentée :

- a) une situation (individu, groupe ou organisation) en référence à des théories et résultats de recherche, méthodes et outils relevant de la psychologie.
- b) Une situation (relative au développement normal et pathologique du langage, de la communication et du calcul) en référence à des théories et résultats de recherche, méthodes et outils relevant de la logopédie et en se fondant sur des connaissances en psychologie, en médecine et en linguistique.

B. Maîtriser les connaissances, théories et outils qui sont indispensables pour élaborer un plan d'intervention, théoriquement et empiriquement justifié, mettre en œuvre ce plan, en évaluer l'efficacité afin de modifier une situation individuelle, collective ou d'ordre logopédique.

**B1.** Maîtriser de manière critique les connaissances :

- a) à propos des interventions visant à améliorer une situation donnée (individu, groupe ou organisation)
- b) relatives au fonctionnement normal et pathologique d'un individu sur le plan logopédique.

**B2.** Identifier les interventions pertinentes visant à améliorer :

- a) une situation donnée simple (individu, groupe ou organisation)
- b) une situation relative au fonctionnement pathologique d'un individu sur le plan logopédique.

C. Communiquer de façon structurée une information précise, correcte et pertinente, adaptée au contenu ainsi qu'à l'interlocuteur et intentions visés.

**C1.** Présenter oralement et par écrit une synthèse en l'adaptant à différents publics et aux intentions poursuivies.

**C2.** Structurer et présenter clairement de façon correcte, neutre, argumentée des données recueillies et conclusions.

D. Interagir efficacement avec différents acteurs impliqués dans une situation donnée.

**D1.** Se mettre à l'écoute d'autrui en situations d'apprentissage et en milieux professionnels.

**D2.** Interagir et collaborer de manière constructive avec différents acteurs impliqués dans une situation donnée et s'intégrer au sein d'une équipe et participer à sa dynamique, en situations d'apprentissage.

**D3.** Adopter une posture ouverte et critique et se distancier par rapport à ses propres représentations et préjugés tout en sachant transmettre son propre point de vue avec respect, en situations d'apprentissage.

E. Agir en tant qu'universitaire, de manière rigoureuse et responsable, déontologique et éthique.

**E1.** Maîtriser les étapes, les méthodologies et les outils de la recherche scientifique en psychologie, en sciences de l'éducation et en en logopédie.



● LPSP1208

o Développement, apprentissages et troubles (27 crédits)



## PRÉREQUIS ENTRE COURS

---

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

### Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#)

○ LPSP1002	Histoire des idées et épistémologie en psychologie et en éducation	Serge Dupont	PK [q1] [30h] [4 Crédits]
○ LPSP1003	Introduction à la psychologie du développement	Sacha Baugniet (supplée Isabelle Roskam)	PK [q2] [45h] [5 Crédits]



## LOGO1BA - 2e bloc annuel

---

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

---

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)



**LOGO1BA - 3e bloc annuel**

Emmanuelle Zech

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)


Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

**o Cours communs avec le bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale****o Fondements biologiques et neurologiques**

○ LPSYS2926	Questions de neurologie et de psychiatrie associées à la neuropsychologie	Avigaelle Amory Adrian Ivanoiu	(FR) [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐
-------------	---	-----------------------------------	-------------------------------------

**o Pratiques et méthodes**

○ LPSP1306	Statistique: Analyse descriptive et modélisation GLM de données multivariées	Aurélie Bertrand Céline Bugli Nathalie Lefèvre	(FR) [q2] [30h +15h] [4 Crédits] 🌐
○ LPSP1308	Entretien d'aide	Emmanuelle Zech	(FR) [q2] [30h +15h] [4 Crédits] 🌐

<p>○ LLOGO1326</p>	<p>Introduction aux déficiences auditives et visuelles</p>	<p>Anais Grégoire (coord.)                  Coralie Hemptinne                  Marine Houssa                  Christine Kestens                  Justine Wathour</p>	<p>PS [q1]                  [45h] [4                  Crédits] </p>
<p>○ LPSP1327</p>	<p>Clinical neuropsychology</p>	<p>Martin Edwards                  Laurens Van Calster                  (supplée Dana Samson)</p>	<p>PS [q1]                  [30h] [5                  Crédits] </p>

## LOGO1BA - Informations diverses

---

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

## Accès par valorisation des acquis de l'expérience

### Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

## Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

Les étudiants inscrits en 1<sup>ère</sup> année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un concours d'accès.

Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

- Accès au **Bachelor of Science in Business Engineering**

The Bachelor of Science in Business Engineering is a joint program organised by KU Leuven and UCLouvain Saint-Louis Bruxelles. In order to register, all candidate must first submit an application via the [KU Leuven admission platform](#). The [conditions of access](#) to this programme are specific.

## RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

---

## GESTION ET CONTACTS

---

### Gestion du programme

**Entité**

Entité de la structure

SSH/PSP/ELOG

Dénomination

Ecole de logopédie ([ELOG](#))

Faculté

Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation ([PSP](#))

Secteur

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

Sigle

ELOG

Adresse de l'entité

Place Cardinal Mercier 10 - bte L3.05.01

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 40 22](tel:+32210474022) - Fax: [+32 \(0\) 10 47 48 34](tel:+32210474834)<https://uclouvain.be/fr/facultes/psp/logop/a-propos.html>

Site web

Responsable académique du programme: [Mauro Pesenti](#)**Jury**

- Arnaud Szmalec, Président du Jury: [presidencejurylogo1ba@uclouvain.be](mailto:presidencejurylogo1ba@uclouvain.be)
- Secrétaire du jury: [Nathalie Lefèvre](#)

**Personne(s) de contact**

- Gestion administrative: [Doriane Vanderschueren](#)
- Conseillère aux études: [Nathalie Roland](#)